

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour une baisse du tarif des transports

REIMS Des étudiants souhaitent payer moins cher dans les transports, ils l'ont fait savoir hier soir.



Les étudiants de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France) ont lancé une pétition pour la baisse du tarif de transport.

C'était conseil communautaire hier soir, les délibérations ont filé aussi vite qu'un TGV lancé. Mais ce sont plutôt le tramway et les bus qui préoccupaient les étudiants présents dans l'assistance avec une banderole. Le tarif du transport plus précisément. L'UNEF (Union nationale des étudiants de France) a lancé une pétition pour réclamer la baisse du coût pour les étudiants. Et vendredi, ils ont rencontré à ce sujet Catherine Vautrin, présidente de Reims Métropole, et Patrick Bédék, vice-président en charge des transports.

21,7 € PAR MOIS POUR UN ÉTUDIANT

« M. Lattuada nous a interpellés la dernière fois affirmant que le coût du transport représentait 30 % du budget annuel d'un étudiant. En réalité, c'est 3 %... cela représente 21,7 € par mois sur un total de 728 €, a indiqué Catherine Vautrin. La présidente a mis en avant des villes comme Nancy ou Bordeaux où le prix est supérieure.

« Nous avons mis en place en outre en 2015 un titre étudiant à la place du titre moins de 26 ans, pour lequel on compte 9262 abonnés annuels et

4096 abonnés mensuels », a ajouté l'élue. Elle a aussi pointé une tarification familles qui fait que certains étudiants peuvent bénéficier d'une réduction supplémentaire de 10 % sur le coût de leur abonnement annuel. Enfin, Catherine Vautrin a rappelé la création d'une ligne de vie nocturne, Noctambus. « Nous sommes prêts néanmoins à étudier la situation des étudiants boursiers », a-t-elle conclu.

Des arguments qui n'ont pas convaincu Cédric Lattuada, conseiller communiste. « Les étudiants ont des arguments, il faut les écouter. En fait, ils payent plus cher que leurs enseignants puisque ces derniers peuvent faire prendre en charge la moitié du coût par leur employeur. Ils devraient pouvoir avoir

droit au même tarif que les lycéens et collégiens. Par ailleurs, pour les jeunes de moins de 26 ans, qui ne sont pas étudiants, l'augmentation a en outre été très lourde », a-t-il lancé. Du côté des étudiants, on affirme n'avoir jamais parlé de coût de 30 % et on rappelle que Reims est classée 24^e ville la plus chère de France (en termes de coût de la vie étudiante, sur 33), mais qu'elle remonte à la douzième place en ce qui concerne les transports en commun avec un abonnement annuel à 260 €, contre 100 euros pour Toulouse. Une ville où néanmoins le coût du logement (447 € mensuel) est plus élevé qu'à Reims (385 €), ce qui fait qu'au final le coût global (777 €) y est plus important. ■ YANN LE BLEVEC

UNE STATION TRAMWAY PRÈS DE LA FUTURE CLINIQUE

Le projet d'implantation d'une nouvelle clinique sur le territoire de la commune de Bezannes va générer un trafic important nécessitant l'amélioration de la desserte en transport en commun. Reims Métropole a donc demandé au concessionnaire MARS, la réalisation d'une station de tramway supplémentaire à proximité de la future clinique. Le calendrier des opérations prévoit la mise en service commerciale de la station de tramway pour la fin de l'année 2017. Les travaux, quant à eux, auront lieu au cours de l'été 2017. Le montant des investissements nécessaires à la réalisation de la station s'élève à 1 566 196 €.